**Le Havre**

La ville est située dans le département de la Seine-Maritime en région Haute-Normandie. La ville du **Havre** appartient à l'arrondissement du **Havre**. Les habitants de Le **Havre se** nomment les Havrais et les Havraises.

**Aujourd’hui** Le Havre est réputé pour son architecture imaginée par Auguste Perret suite aux destructions de la Deuxième Guerre Mondiale. Cet ensemble est désormais inscrit au patrimoine mondial de l’UNESCO. Mais saviez-vous que l'histoire de cette ville débute en 1517 ?

C’est le roi **François Ier** qui décide de créer cette cité et son port afin de commercer avec le Nouveau Monde. Ce site portuaire était déjà connu sous le nom de *Havre de Grâce*.

A la fin du Moyen-âge, la navigation sur la Seine était alors longue, difficile et périlleuse et ne permettait pas aux navires de plus de 180 tonneaux de remonter le fleuve.

Deux démarches parallèles allaient être à l'origine de la naissance du port du Havre : le pouvoir royal et les marchands

**On l'appela d'abord *Franciscopolis***ou***Ville Françoise,***en hommage à François Ier, qui prit l'initiative de bâtir à cet endroit un établissement maritime. Depuis, l'emblème du roi François Ier (1494-1547), la Salamandre, orne toujours le blason du port maritime de Haute Normandie. Sa statue trône encore sur le quai de l’Arsenal, en souvenir de cet acte fondateur. Le port du Havre, situé en Haute Normandie, fut sans doute le **premier port national d'Etat créé de toutes pièces**, et ce dans une perspective tant militaire et politique que commerciale et économique

.**La naissance de la ville**

|  |
| --- |
| A l'origine, Il n'avait été question que de construire un port, mais on s'était vite rendu compte qu'un port ne pouvait rester sans un établissement capable d'accueillir tous ceux qui auraient à intervenir dans les fonctions portuaires.  Il fallut donc créer de toutes pièces un habitat Dès le 8 octobre, François 1er accorda aux habitants et futurs habitants exemption de taille et de franc salé. Dans ses lettres patentes, il rappelait les raisons de la création d'un port au lieu de Grace et ajoutait vouloir faire construire et édifier une forteresse et une ville close. C'est là le véritable acte de naissance de la ville.  Mais malgré ces privilèges et la protection royale, les lotissements ne démarrèrent pas. C'est qu'il n'y avait encore que peu d'activité maritime et surtout commerciale. C'est pourquoi 3 ans après les premières exemptions en août 1520, à l'issue de sa visite, le Roi accorda de nouvelles lettres patentes, confirmant " à toujours perpétuellement et à jamais " les privilèges accordés. Guyon Le Roy acquit pour sa part à titre de " fieffe " le territoire de la future ville. |
|  |
|  |

Le Havre est aussi, au XVIe siècle, le point de départ de nombreux explorateurs dont Giovanni da Verrazanno qui découvre le site de New-York. Il baptise le lieu « Nouvelle-Angoulême » en l’honneur de François Ier, issu de la branche Valois-Angoulême, qui a commandité et financé l’aventure.

Les plans d’urbanisation de la ville sont confiés, en 1540, à Girolamo Bellarmato, un architecte italien. Il crée le quartier Saint-François, autour de l’église du même nom, selon une organisation typique de la Renaissance, avec un plan orthogonal et une élévation limitée des bâtiments.